



Le Saint-Siège

*Discours aux membres de la direction de l'UNICEF pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

12 janvier 1989

1. Je suis heureux de cette rencontre avec vous, l'équipe directrice du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance en Amérique latine et dans les Caraïbes, accompagnée des responsables de la Pastorale sociale du CELAM. En même temps, je voudrais remercier le Dr Teresa Albanez Barnola pour les aimables paroles qu'elle m'a adressées en sa qualité de directrice régionale.

La noble tâche d'étude et de coordination des problèmes que vous menez à bien dans ce cher continent en tant que spécialistes et croyants est tout à fait remarquable. Dans ce sens, il est réconfortant de constater que mon message adressé à l'occasion du Carême de 1988, dans lequel je lançais un appel à tous au sujet du problème douloureux de la mortalité infantile, ait été si bien accueilli et de manière particulière par l'UNICEF, qui a été comme la "terre fertile" dont parle l'Évangile, en donnant de nombreux résultats encourageants dans la société latino-américaine.

2. En parlant du problème scandaleux de la mortalité infantile, je disais notamment dans le message de Carême: "...les victimes se comptent par dizaine de milliers chaque jour. Un enfant meurt avant de naître et un autre mène une existence brève et douloureuse qui se termine tragiquement par des maladies qui pourraient être facilement évitées".

"Des recherches sérieuses montrent que dans les pays les plus cruellement frappés par la pauvreté, c'est la population infantile qui accuse le plus grand nombre de morts... Un pourcentage élevé d'enfants meurt prématurément, d'autres restent infirmes à un point tel que leur développement physique et psychique est compromis et qu'ils doivent lutter dans des conditions injustes afin de survivre et de trouver une place dans la société."

Les victimes de cette tragédie sont les enfants conçus dans des situations de pauvreté souvent causées par des injustices sociales; ce sont aussi les familles manquant de ressources nécessaires et demeurant inconsolables face à la mort prématurée de leurs enfants.

Devant cette tragédie de la mortalité infantile qui frappe aussi cruellement les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que d'autres pays en voie de développement, nous sommes tous invités à unir nos efforts pour préserver la vie, y compris avant la naissance, et à offrir également à tous les enfants les secours nécessaires à leur développement physique et spirituel, droit inaliénable pour chaque être humain.

3. Je me réjouis d'apprendre que certains programmes de la pastorale sociale de l'Église sont coordonnés, avec succès, aux initiatives et aux actions de l'UNICEF, comme le sont d'ailleurs les programmes concernant la vaccination, l'eau potable, l'alimentation appropriée.

Ensuite, il faut travailler de manière intense et approfondie au sujet de la famille. C'est dans cette cellule familiale que, bien avant la naissance, doivent se développer les préparatifs adéquats - pour accueillir avec amour, responsabilité et tendresse chaque enfant qui vient au monde. Il faut apporter aux parents toute la formation souhaitée et les moyens indispensables leur permettant d'assurer le développement complet et normal de leurs enfants.

C'est pourquoi, une fois encore, j'invite la communauté familiale ainsi que la société en général, à créer des conditions favorisant toujours mieux la croissance saine des enfants.

L'Amérique latine, continent de l'espérance, doit donner aux enfants qui naissent et grandissent aujourd'hui la ferme espérance de demain!

4. Vous, les spécialistes et apôtres de l'enfance, je vous exhorte à continuer avec enthousiasme et sans défaillance votre tâche consistant à intéresser et à engager tous les groupes sociaux et les diverses instances de la vie publique à travailler pour le bien-être intégral de l'enfance, à maintenir et à améliorer toujours davantage une culture de la vie qui respecte tous les principes éthiques, à assurer aux enfants, spécialement aux plus pauvres et aux plus faibles, les conditions nécessaires qui leur permettront de s'intégrer convenablement dans la société.

Dans la fête de la nativité que nous venons de célébrer, nous avons rappelé une nouvelle fois que le Fils de Dieu s'est fait homme et qu'il est né comme un enfant pauvre et sans défense, identique à chacun de nous. Que la lumière divine qui nous vient de la crèche éclaire toujours les travaux que vous entreprenez en faveur des enfants, spécialement des plus nécessiteux.

En gage de l'aide permanente du Seigneur, je vous donne affectueusement ma bénédiction apostolique que j'étends volontiers à vos familles, à ceux qui collaborent à vos programmes d'aide

à l'enfance.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 11 p.6.*

© Copyright 1989 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana